

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 8 AVRIL 2021

COMPTE-RENDU DETAILLE

L'an **deux mil vingt et un, le huit avril, à 17 h 00**, le Conseil Municipal de la commune de **LLUPIA, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Amade, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Roger RIGALL**.

Étaient présents : M. Roger RIGALL (présent de la délibération n°1 à la délibération n°5, absent à la délibération n°6, présent de la délibération n°7 à la délibération n°9), M. Noël GIRARD, Mme Carole VIDAL, Mme Geneviève MAURETTE, M. Gérard MAURAT, M. Roger BIER, M. Georges PAYROU, M. Jean-Jacques AUROY, M. Patrick LENGAGNE, Mme Nadège BEAUVIEUX, Mme Caroline MANCUSO, Mme Céline BONNET, M. Jean-René CASALS, Mme Nathalie QUER, Mme Fabienne VIDAL, M. Denis DEPRADE

Procurations : M. Fabrice TIGNERES en faveur de M. Noël GIRARD, Mme Hélène PUIGBO en faveur de M. Jean-Jacques AUROY, Mme Emilie RAMOS en faveur de Mme Geneviève MAURETTE

Secrétaire : Monsieur Roger BIER

1 - APPROBATION COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

M. le Maire propose au conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du 08 mars 2021.

Jean-René CASALS interpelle Noël GIRARD sur le contenu de sa réponse quant à la décision de préemption du terrain en face la salle Cayrol, il n'aurait pas dit qu'il y aurait une promenade sur le futur parking.

Noël GIRARD le concède, mais rappelle que cela était écrit dans ladite décision.

Le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITÉ le procès-verbal de la réunion du 08 mars 2021.

2 - DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision n° MA_DM-2021-002 du 25/02/2021

OBJET : choix entreprise casiers cimetière

Décision N° MA_DM-2021-003 du 10/03/2021

OBJET : Demande de subvention pour la rénovation complète du bâtiment de l'accueil de Loisirs de Llupia (Maison Passet) dans le cadre de la DETR 2021

Décision N° MA_DM-2021-004 du 10/03/2021

OBJET : Demande de subvention pour la rénovation complète du bâtiment de l'accueil de Loisirs de Llupia (Maison Passet) auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée

Décision N° MA_DM-2021-005 du 10/03/2021

OBJET : Demande de subvention pour la rénovation complète du bâtiment de l'accueil de Loisirs de Llupia (Maison Passet) auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales

Décision N° MA_DM-2021-006 du 11/03/2021

OBJET : Demande de subvention pour l'isolation du plafond du réfectoire dans le cadre de la DETR 2021

Il est proposé au Conseil Municipal d'acter des décisions du Maire prises en application des délégations qu'il lui a consenti.

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions du Maire prises en application des délégations qu'il lui a consenti.

REGISTRE DES DIA 2021, DU N°7 AU N°15

Numéro	Date	Parcelle	Adresse	Vendeur/acheteur	Observations
7	01/03	AB 66	4 avenue Léon Jean Grégory	HAEVERMANS-GOUOT/DAUPTAIN	Pas de préemption
8	02/03	AC 108	17 carrer del Rouret	FELIS/DOMANGE	Pas de préemption
9	04/03	AA 218	3 impasse la Licorne	MICHEL/COLOMBO	Pas de préemption
10	09/03	AH 6 AH166	1 impasse los Camps de la Foun	LECLERCQ/ISSARTEL	Pas de préemption
11	15/03	AB299	8 Bis Rue de la Têt Les berges de l'Adou	SEBOSAND/GRAELL	Pas de préemption
12	17/03	A 1924 1945,1950, 1953,1954, 1994,1996, 1998,2000, 2002,2003, 2007,2009, 2010,2023, 2024,2025, 2029,2030, AB305,306, 310,311	Les berges de l'Adou	Mètre Carré Développement / ROMERO	Pas de préemption
13	22/03	B1054	13 rue Aristide Maillol	JUNCA/BOUILLET	Pas de préemption
14	30/03	AH 159	9 rue Gabriel fauré	ROYO/PAUL	Pas de Préemption
15	30/03	AA 190	1 impasse la Licorne	SANCHEZ/THOMAS	Pas de Préemption

Il est proposé au Conseil Municipal d'acter de la présentation du Registre des Déclaration d'Intention d'Aliéner 2021, du N°7 au N°15.

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la présentation du Registre des Déclaration d'Intention d'Aliéner 2021, du N°7 au N°15.

4 - ETAT DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019,

Vu les articles L2123-24-1-1, L3123-19-2-1 et L4135-19-2 et L5211-12-1 du Code général des collectivités territoriales

Chaque année les collectivités territoriales doivent établir un état récapitulatif de l'ensemble des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant dans leur organe délibérant, au titre de tout mandat et de toutes fonctions liées à un mandat local exercées en leur sein ou dans toute autre structure.

Nom et Prénom	Montant des indemnités perçues	Fonction
BIER Roger	4 847,73	Adjoint Conseiller municipal délégué
CAMARA Michèle	1 105,42	Adjointe
GIRARD Noël	7 056,55	Adjoint
MAURAT Gérard	4 250,77	Adjoint
MAURETTE Geneviève	4 250,77	Adjointe
PLA Jacques	4 787,00	Adjoint
RIGALL Roger	19 493,27	Maire
	15 312,24	Vice-Président PMMCU Conseiller communautaire PMMCU délégué
ROCA Roger	2 771,13	Adjoint
TIGNERES Fabrice	4 250,77	Adjoint
VIDAL Carole	4 250,77	Adjointe
VIDAL Josette	2 771,13	Adjointe

Il est proposé au Conseil Municipal d'acter de la présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus de Llupia pour l'année 2020.

Jean-René CASALS trouve que le montant de l'indemnité du maire est important.

Roger RIGALL lui rappelle qu'il s'agit de montants bruts et qu'il a fait le choix de ne pas bénéficier du montant total des indemnités auquel il avait droit.

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus de Llupia pour l'année 2020.

5 - PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

Il est rappelé que le compte de gestion constitue le résultat des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 046324 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRÉS. TRUÏE ÉTABLISSEMENT : LLUPIA -

Résultats budgétaires de l'exercice

10809 - LLUPIA - Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	529 569,92	1 849 049,07	2 378 618,99
Titres de recette émis (b)	122 558,71	1 988 771,42	2 111 330,13
Réductions de recettes (c)		20 962,60	- 20 962,60
Recettes nettes (d = a - b)	122 558,71	1 967 808,82	2 090 367,53
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	529 569,92	1 849 049,07	2 378 618,99
Mandats émis (f)	172 449,94	1 320 430,30	1 492 880,24
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = e - f - g)	172 449,94	1 320 430,30	1 492 880,24
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) excédent		241 368,72	191 487,29
(h - d) déficit	48 891,23		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20800 - LLUPIA -

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-74 314,72		-49 891,23		-124 205,95
Fonctionnement	424 311,77		241 300,73		665 612,50
TOTAL I	350 196,55		191 409,49		541 406,04
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	350 196,55		191 409,49		541 406,04

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières et suffisamment justifiées.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 de la commune.
- de dire que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

Le Conseil Municipal adopte à la MAJORITÉ avec 15 voix pour et 4 abstentions (M. Jean-René CASALS, Mme Nathalie QUER, Mme Fabienne VIDAL, M. Denis DEPRADE) la délibération présentée.

6 - PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice.

Son résultat reflète la gestion des finances de la Commune de l'exercice 2020.

Les opérations de l'exercice 2020 font ressortir les résultats ci-après.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- adopter le Compte administratif 2020 conformément au document joint en annexe.
- déclarer toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes,
- reconnaître la sincérité des restes à réaliser.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 326 418,30	G 1 567 809,02
	Section d'investissement	B 172 449,94	H 122 558,71
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 424 511,27
	Report en section d'investissement (001)	D 74 314,72	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		A+B+C+D 1 573 182,96	G+H+I+J 2 114 879,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 41 755,36	L 233 287,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 41 755,36	= K+L 233 287,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 326 418,30	= G+I+K 1 992 320,29
	Section d'investissement	= B+D+F 288 520,02	= H+J+L 355 845,71
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 614 938,32	= G+H+I+J+K+L 2 348 166,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 41 755,36	L 233 287,00
Ch. 10	Immobilisations corporelles		16 000,00
10222	FCTVA		16 000,00
Ch. 13	Subventions d'investissement		17 287,00
1322	Régions		17 287,00
Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées		200 000,00
1641	Emprunts en euros		200 000,00
Op. 048	ECOLE MATERNELLE	966,21	
2184	Mobilier	966,21	
Op. 050	CANTINE/ECOLE PRIMAIRE	3 441,14	
21312	Bâtiments scolaires	3 441,14	
Op. 052	MATERIEL DIVERS	270,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	270,00	
Op. 0661	AMENAGEMENT DE LA BERGERIE	4 464,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	864,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 600,00	
Op. 073	SALLE DES FÊTES	32 614,01	
21318	Autres bâtiments publics	32 614,01	

Jean-René CASALS trouve surprenant que les crédits d'investissement de la Cité Administrative et Culturelle soient équivalents voire supérieurs à ceux des écoles et en demandent le détail.

Murielle MEILLANT TORRES donne ce détail :

	Prévisions 2020	Réalizations 2020
DEPENSES ECOLE MATERNELLE	3 188,55 €	959,50 €
Bâtiments scolaires	1 500,00 €	235,00 €
changement disque dur		235,00 €
Mobilier	1 688,55 €	724,50 €
Instruments de musique	670,50 €	670,50 €
Mobilier	964,05 €	
Chaise ATSEM	54,00 €	54,00 €
DEPENSES CANTINE/ECOLE ELEMENTAIRE	7 373,00 €	1 505,01 €
Bâtiments scolaires	5 500,00 €	
Imprévus	1 000,00 €	
pelouse synthétique	4 500,00 €	
Matériel de bureau et matériel informatique	1 873,00 €	1 505,01 €
Renouvellement ordinateurs salle informatique (fin)	880,00 €	880,00 €
Mobilier pour nouvelle bibliothèque	625,00 €	625,01 €
Sol pour nouvelle bibliothèque	368,00 €	
DEPENSES CITE ADMINISTRATIVE ET CULTURELLE	5 562,27 €	3 843,06 €
Concession et droit similaires	888,17 €	
Autres installations, matériel et outillage techniques	2 000,00 €	1 221,38 €
Achat 3 copieurs en fin de location		294,00 €
Changement unité centrale Maire		525,00 €
Téléphone portable adjoint		53,38 €

Disque dur PC élus		235,00 €
Web cam		114,00 €
Matériel de bureau et matériel informatique	2 142,38 €	2 089,00 €
logiciels		2 089,00 €
Mobilier	531,72 €	532,68 €
Mobilier médiathèque		532,68 €

Fabienne VIDAL regrette que la commission des finances n'ait été réunie que 2 jours avant le conseil municipal et qu'il n'y ait pas une présentation de bilan par services. Elle reconnaît que c'est positif de dégager un excédent en fin d'exercice mais qu'il est dû à un trop versé de Perpignan Méditerranée, un excédent de TEOM, un excédent de paiement de la CAF et bien sûr à la réalisation d'un emprunt qui ne finance rien.

Noël GIRARD : les emprunts financeront les investissements.

Jean-René CASALS : insiste sur l'absence d'analyse écrite et sur le manque d'information sur l'action du conseil municipal.

Le Conseil Municipal adopte à la MAJORITÉ avec 14 voix pour et 4 abstentions (M. Jean-René CASALS, Mme Nathalie QUER, Mme Fabienne VIDAL, M. Denis DEPRADE) la délibération présentée.

7 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif et du compte de gestion qui sont concordants.

Le résultat positif de la section de fonctionnement doit être affecté par ordre de priorité :

- ▶ à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- ▶ à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au budget,
- ▶ pour le solde et selon le choix de l'assemblée délibérante, au compte de reports à nouveau créditeur R002 et/ou au compte d'affectation en réserve 1068.

Le résultat de la section d'investissement doit être repris à l'identique

POUR MEMOIRE 2019		
Excédent de fonctionnement reporté ligne 002 du BP 2019 (1)		424 505,11 €
Déficit d'investissement de clôture 2019 (2)		-74 314,72 €
Affectation du résultat de fonctionnement cumulé à l'apurement du déficit d'investissement (compte 1068 du BP 2019)		
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020		
Solde d'exécution de fonctionnement (3)		241 390,72 €
Solde d'exécution d'investissement (4)		-49 891,23 €
Reste à réaliser Fonctionnement 2020 (5)		
Reste à réaliser Investissement 2020 (6)		191 531,64 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/20 (1) + (3) + (5) + ASA		665 895,83 €
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/20 (2) + (4) + (6)		67 325,69 €
Affectation du résultat de fonctionnement cumulé à l'apurement du déficit d'investissement (compte 1068 du BP 2021)		124 205,95 €

Excédent global de clôture ligne R002 au BP2021	541 689,88 €
Résultat global de clôture ligne D001 ou R001 au BP 2021	-124 205,95 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme ci-dessus.

Le Conseil Municipal adopte à la MAJORITÉ avec 15 voix pour et 4 abstentions (M. Jean-René CASALS, Mme Nathalie QUER, Mme Fabienne VIDAL, M. Denis DEPRADE) la délibération présentée.

8 - VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

A compter de 2021 les communes ne percevront plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP), dont la suppression progressive d'achèvera en 2023 pour tous les contribuables.

Cette perte de ressource est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), et par la mise en œuvre d'un coefficient correcteur d'équilibrage.

Le taux départemental de TFPB 2020 vient d'additionner au taux communal 2020 : 20.10 + 22.42
Les communes votent ce nouveau taux (maintien ou modification).

Le coefficient correcteur est le résultat du rapport entre les recettes fiscales « avant réforme » et « après réforme ».
Le coefficient correcteur sera calculé en 2021 et sera figé pour les années suivantes

La suppression de la taxe d'habitation entraîne une modification des modalités de vote des taux d'imposition.

Considérant que l'état fiscal 1259, indiquant l'évolution des bases à partir desquelles sont calculées les 2 taxes (TFPB et TFPNB) a été transmis par les services fiscaux :

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021				
Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 1	Taux de référence pour 2021 2	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 3	Produit de référence (col.3 x col.2) 4
Taxe foncière (bâti).....	1 649 820	42,52 (*)	1 643 000	698 604
Taxe foncière (non bâti).....	41 504	51,95	41 900	21 767
CFE.....				0
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case : <input type="checkbox"/>			Totaux :	720 371
(*) dont taux départemental 2020 : <input type="text" value="20,10"/>				

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2021 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 42.52%
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 51.95%

Le Conseil Municipal adopte à la MAJORITÉ avec 15 voix pour et 4 voix contre (M. Jean-René CASALS, Mme Nathalie QUER, Mme Fabienne VIDAL, M. Denis DEPRADE) la délibération présentée.

9 - PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2021

Vu le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2020 ;

Vu l'affectation des résultats de l'année 2020

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget primitif de la commune pour l'année 2021, dont l'équilibre général se présente comme suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 959 856,13	1 418 166,25
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		541 689,88
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 959 856,13	1 959 856,13

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	442 538,78	375 213,09
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	41 755,36	233 287,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	124 205,95	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		608 500,09	608 500,09
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		2 568 356,22	2 568 356,22

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	568 559,63		568 559,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	759 384,85		759 384,85
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante	71 091,51		71 091,51
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	23 032,07		23 032,07
67	Charges exceptionnelles	208 157,72		208 157,72
68	Dotations aux amortissements et provisions		20 037,91	20 037,91
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues	116 735,26		116 735,26
023	Virement à la section d'investissement		192 857,18	192 857,18
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 746 961,04	212 895,09	1 959 856,13

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 959 856,13

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	70 000,00		70 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	81 030,05		81 030,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	300 930,76		300 930,76
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	15 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	12 333,33		12 333,33
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	489 294,14	15 000,00	484 294,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

124 205,95

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

608 500,09

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 100,00		20 100,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	117 040,24		117 040,24
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	production immobilisée		15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes	928 995,01		928 995,01
74	Dotations et participations	334 031,00		334 031,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00		3 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	1 403 166,25	15 000,00	1 418 166,25

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	541 689,88
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 959 856,13

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	31 000,00		31 000,00
13	Subventions d'investissement	46 099,31		46 099,31
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00		200 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		20 037,91	20 037,91
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3 ...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		187 156,92	187 156,92
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	277 099,31	207 194,83	484 294,14

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	124 205,95
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	608 500,09

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
204	Subventions d'équipement versées	159 543,00		
2041512	GFP de ratt. - Bâtiments et installations	159 543,00		
21	Immobilisations corporelles	147,00	5 000,00	
2112	Terrains de voirie	147,00	5 000,00	
	Op. equ : 048 - ECOLE MATERNELLE	3 188,58	75 500,96	
	Op. equ : 050 - CANTINE/ECOLE PRIMAIRE	7 373,00	32 286,44	
	Op. equ : 051 - TRAVAUX BATIMENTS DIVERS	4 354,10	8 000,00	
	Op. equ : 052 - MATERIEL DIVERS	22 905,86	18 848,82	
	Op. equ : 053 - AMENAGEMENT COEUR DE VILLAGE		76 806,02	
	Op. equ : 057 - Avenue Léon Jean Grégory	8 962,32	10 000,00	
	Op. equ : 064 - COLUMBARIUMS	7 660,00	16 000,00	
	Op. equ : 073 - SALLE DES FÊTES	68 432,61	11 489,40	
	Op. equ : 075 - Salle multifonctionnelle	40 134,80	2 000,00	
	Op. equ : 0661 - AMENAGEMENT DE LA BERGERIE	8 562,27	9 243,76	
	Total des dépenses d'équipement	331 173,51	264 175,40	
13	Subventions d'investissement		70 000,00	
13141	Communes membres du GFP		70 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	83 915,03	81 030,05	
1641	Emprunts en euros	83 915,03	81 030,05	
27	Autres immobilisations financières	24 666,66	12 333,33	
27638	Autres établissements publics	24 666,66	12 333,33	
	Total des dépenses financières	108 581,69	103 363,38	
	TOTAL DEPENSES REELLES	439 755,20	427 538,78	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	15 000,00	15 000,00	
	Charges transférées	15 000,00	15 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	5 000,00	5 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	5 000,00	5 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	15 000,00	15 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	454 755,20	442 538,78	

	+
RESTES A REALISER N-1	41 755,36
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	124 205,90
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	608 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement	17 287,00	28 812,31	
1322	Régions	17 287,00		
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		14 406,31	
1382	Régions			
1383	Départements		14 406,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00		
1641	Emprunts en euros	300 000,00		
Total des recettes d'équipement		317 287,00	28 812,31	
10	Immobilisations corporelles	18 561,13	139 205,95	
10222	FCTVA	18 561,13	15 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		124 205,95	
Total des recettes financières		18 561,13	139 205,95	
TOTAL DES RECETTES REELLES		335 848,13	168 018,26	
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	170 063,08	187 156,92	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	23 158,71	20 037,91	
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbani	5 004,00		
2804111	État - Biens mobiliers, matériel et études	5 016,89	5 016,89	
28041512	GFP de raff. - Bâtiments et installations :		1 883,20	
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et	2 065,78	2 065,78	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations :	11 072,04	11 072,04	
Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement		193 221,79	207 194,83	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		193 221,79	207 194,83	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		529 069,92	375 213,09	

RESTES A REALISER N-1	233 287,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	608 500,09

Jean-René CASALS demande des précisions sur les propositions nouvelles, notamment à l'école maternelle.

Carole VIDAL : il s'agit de la construction d'un sas devant la classe de Mme BERTIN pour gagner un peu de place pour l'accueil des enfants et des parents et les protéger de la pluie.

Noël GIRARD : il y a aussi la rénovation énergétique de la maison Passet, pour laquelle de nombreuses subventions ont été demandées.

Jean-René CASALS : est-ce que l'école maternelle reste là où elle est ?

Noël GIRARD : oui

Jean-René CASALS : et pour l'école primaire ?

Caroline MANCUSO : il s'agit d'écrans numériques interactifs pour lesquels des subventions ont été également demandées.

Jean-René CASALS : et la Cité Administrative et Culturelle ?

Murielle MEILLANT TORRES : mobilier, matériel informatique et logiciels.

Fabienne VIDAL : 70 000 € de fonds de concours pour Perpignan Méditerranée Métropole.

Murielle MEILLANT TORRES : contre 248 000 prévus au départ.

Le Conseil Municipal adopte à la MAJORITÉ avec 15 voix pour et 4 voix contre (M. Jean-René CASALS, Mme Nathalie QUER, Mme Fabienne VIDAL, M. Denis DEPRADE) la délibération présentée.

Le Maire, Monsieur Roger RIGALL



A handwritten signature in black ink, appearing to be "R. Rigall", written in a cursive style.